

LES DEGATS D'ORAGE SUITE AUX EPISODES CEVENOLS DE L'AUTOMNE 2014.....

Comme indiqué dans notre bulletin précédent, nous savons que la commune de Sablières a été classée **commune sinistrée en état de catastrophes naturelles**.

Cependant aujourd'hui, nous n'avons toujours pas connaissance du montant de l'aide de financement qui doit nous être allouée et de ce fait les travaux n'ont pas pu être lancés.

Seulement quelques uns ont été réalisés ...ouverture de chemins d'accès aux habitationstravaux ou la sécurité du public était mise en cause tel que la reconstruction de 2 murs de route ...au Grimaldes et au Bizal et la reconstruction du mur du cimetière pour des raisons de protection et de respect.



Le dégât causant une large ouverture du cimetière



Le mur reconstruit



Le mur d'entrée de la route du Grimaldes bas



Plusieurs relances n'ont pas permis d'être rassurés quant au délai d'aboutissement et au montant de l'aide. Cette situation n'est pas sans souci face aux entreprises intervenantes qui ne sont toujours pas payées mais aussi pour les sabliérois qui ne voient d'avancée dans tous ces travaux de reconstruction.

RH



L'ADDUCTION D'EAU DANS LA HAUTE VALLEE DE LA DROBIE ...

Ci contre une photo de la source de Pratlong ... qui inspire abondance et fraîcheur !

Ca y est...

Nous venons d'obtenir la subvention de l'Etat (DETR) nous permettant ainsi de lancer la concrétisation de ce projet.

Le dossier a été mis en appel d'offres dans le mois d'avril 2015 avec une date de clôture au 2 juin 2015- La commission des appels d'affres va sélectionner l'entreprise a qui elle donnera le marché dans sa réunion du 3 juin et en communiquera aussitôt sa décision

Ce projet sera conduit sur 2 phases.

La première phase comprend tous les travaux de captage de cette belle source, de construction des réservoirs de stockage prévu dans ce projet et de quelques longueurs de canalisation et branchements avec la mise en eau sur Orcières, Pratlong et les Escouders.

La deuxième phase comprend la suite des travaux de canalisation de la phase précédente sur le Bizal et les Traverses ainsi que la mise en place d'une deuxième canalisation nécessaire pour alimenter le hameau de Fourches.

Pour mémoire, ce projet couvre 60 compteurs et s'élève à 310 000 €.

RH

LES EOLIENNES...

Comme nous l'indiquions sur notre bulletin précédent le projet de Fontanille ne présente plus le même intérêt et le promoteur serait plus attiré par un projet plus conséquent sur le Prataubérat avec une trentaine de machines et un raccordement sur la ligne haute tension d' EDF toute proche et donc plus économique. Pour l' instant, nous n'avons pas d'informations plus précises en provenance des Communautés de Communes de Beaume Drobie et du Pays des Vans en Cévennes qui devraient porter ce projet. Cependant ces 2 Communautés lancent un programme de réunions basé sur la transition énergétique.

RH

LE CAFE DU VILLAGE

Après avoir rencontré quelques soucis avec les gérances précédentes, nous avons aujourd'hui le plaisir d'avoir un café du village ouvertun endroit bien sympa que tout le monde apprécie,gens du village ou visiteurs



RH

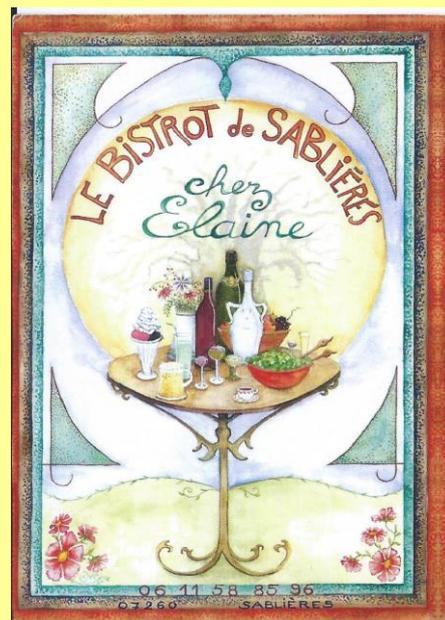
Elaine a ré-ouvert le café du village le 29 novembre dernier et l'a appelé « Le bistrot de Sablières - chez Elaine »

Le bistrot est un lieu de convivialité. Vous pouvez venir y boire un verre ou déguster quelques petits plats inspirés au goût d'ici ou d'ailleurs.

Des jeux de société sont également mis à disposition.

Le bistrot est ouvert les jeudis, vendredis, samedis toute la journée à partir de 10h30 et les dimanches de 10h 30 à 14h 30

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Elaine au 0611 58 85 96



EVH

LA SALLE DES ASSOCIATIONS ...

Quasiment terminéela date du premier juillet donnée comme objectif de fin de travaux risque cependant d'être dépassée (travaux de plomberie).....

RH

LA MAISON ANDRÉ ou LES DELICES D'ELFIRIE

La maison André située tout à coté de l'église était restaurée dans les années 2002 à 2007

Cette maison avec ses dépendances était louée à une famille qui s'installait avec le projet de créer une activité artisanale dans le village ...fabrication de chocolat et autres gourmandises pour devenir aujourd'hui un point de vente de plusieurs produits locaux ...confitures, miel, pain et autre poteries ,cartes....et arriver aux Délices d' Elfirie



Les Délices d'Elfirie vous accueille tous les jours à partie du simple coup de sonnette(ayez juste la patience d'attendre que l'on monte l'escalier)
Nous vous proposons nos fabrications :

- Biscuit
- Quatre quart à la châtaigne
- Muffin
- Chocolat (de octobre à avril)
- Confiserie
- Confitures, gelés, chutneys, huile et vinaigre aromatisés, coulis, sirop
- Pâtisserie sur mesure et sur commande..

Ainsi qu'une sélection de produits locaux (produits à la châtaigne, vins, charcuterie, tisane, bière....) et des produits d'épicerie.

Nous sommes aussi dépôt de pain pour la Mie Doré, boulanger à St Mélany. Les livraisons sont assurées le vendredi après-midi sur commande avant le jeudi soir.

Pour nous contacter : 0677935623....0475897135

julielutin@nordnet.fr

<http://www.facebook.com//lesdelicesdelfirie>



RH



JP

LE CYNIPS du CHATAIGNER....

Après une année 2014 totalement catastrophique du point de vue récolte de châtaignes le cynips a laissé de nombreuses traces sur les arbres. Jusqu'à ce que le feuillage apparaisse ces arbres offraient une vue de désolation avec un grand nombre de galles sèches sur chaque branche. On pouvait imaginer qu'il n'y avait plus de vie !

Avec la sortie du feuillage, le coup d'œil est différent mais on constate toujours la présence de cet insecte ravageur.

En relation avec la Chambre d'Agriculture, plusieurs lâchers de Torymus, prédateur du cynips ont eu lieu sur la commune. ... Il faut souhaiter une réussite de ces opérations pour retrouver cette belle production locale.

Pour plus d'information, vous pouvez

- visiter le site internet : www.cynips-chataigne-ardeche.com
- contacter le Syndicat de défense de la châtaigne d'Ardèche 04 75 64 04 61
(4 avenues de l'Europe Unie BP 128 07001 PRIVAS Cedex)
- contacter La Chambre d'Agriculture au 04 75 20 28 00
Ou le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche au 04 75 36 38 60

RH

TRAVAUX TOITURE ANNEXE EGLISE sortie vers Cure ...

L'entreprise PERRIN a terminé les travaux de restauration de cette petite toiture ...couverture et étanchéitéainsi que la couverture du pilier extérieur sud. Une plaque de plomb n'avait pas été remise en place !

RH

L'ECOLE DE DOMPNAC

L'école de Dompnac compte cette année 19 élèves : 14 sur la commune de Sablières, 3 sur la commune de St Melany et 2 sur la commune de Dompnac.

Cette année, les enfants ont inauguré les TAP ou Temps d'Activité Périscolaire. Pendant 1heure et demie par semaine, ils ont pu fabriquer des masques en papier mâché, appréhender la relaxation et la gestion des émotions et enfin, mettre les mains dans l'argile.

Les intervenantes sont toutes des professionnelles dans leur domaine

La réforme, initiée par le Ministère de l'Education Nationale, est compliquée à mettre en œuvre du fait du manque de moyens des communes et de l'éloignement de l'école.

Le SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation des Œuvres Scolaires) est toujours à la recherche d'intervenants pour ces temps d'activité. Les propositions sont à adresser à Madame DETTE, maire de Dompnac.

Les enfants ont aussi profité de la venue et de la sortie avec des animateurs nature dans le cadre du projet pédagogique mis en place par l'institutrice Madame Dominique COLONNA

La fête de l'école a eu lieu le vendredi 26 juin à Dompnac où les enfants ont présenté leurs travaux et leur école Un goûter ainsi qu'un spectacle clôturaient cette après-midi fort sympathique

JP

PISCINE INTERCOMMUNALE « LA PERLE D'EAU »

La commune de Sablières est adhérente du syndicat gérant la piscine intercommunale (SMAM).

Ainsi les habitants de la commune bénéficient des tarifs préférentiels :

- Entrée adulte 4,60 €
- Entrée enfant (-14 ans) 3,50 €
- Entrée enfant (-4 ans) Gratuit
- Carte 10 entrées adulte 36 €
- Carte 10 entrées enfant 24 €

A compter du 15 juin 2015, les usagers de la piscine devront justifier de leur domicile pour bénéficier de ces tarifs. Comme il n'est pas toujours aisé d'avoir un justificatif de domicile sur soi, des cartes d'adhérents sont disponibles en mairie. Cette carte est valable pour une famille, gratuite et permet de d'accéder au tarif préférentiel y compris pour les résidents secondaires

HORAIRES d'été de la piscine du 6 juillet au 6 septembre 2015 :

SAMEDI - DIMANCHE - LUNDI de 12H00 à 18H00

MARDI - MERCREDI - JEUDI - VENDREDI de 10H00 à 19H00

JEUDI 16 JUILLET et MERCREDI 19 AOUT 2015 : Nocturnes en extérieur jusqu'à 21h avec grillades et musique.

JA

L'ASSO SO CEPES ...: association créée en novembre 2014 par les jeunes de Sablières

Notre association organise des soirées à thème pour petits et grands. Nous avons déjà organisé plusieurs soirées dont Halloween, soirée déguisée Disney et soirée Pizza galettes.

Nous proposons d'autres activités telles soirée jeux et autres pour animer le village de Sablières.

.Notre prochaine fête aura lieu le 16 juillet à la salle des fêtes sur le thème; « au soleil » (chemise à fleurs exigée animée par de nombreux talents (scène ouverte), repas et cocktail des îles, et concert en soirée, soyez nombreux à nous rejoindre.

Cassy

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

La réglementation nous oblige à adhérer à un organisme de vérification des systèmes d'assainissement individuels. Nous avons choisi d'adhérer au service public proposé par le syndicat des rivières Beaume-Drobie, service local chargé de conseiller les particuliers et de contrôler les installations. Tous les assainissements individuels devront obligatoirement faire l'objet d'une vérification et d'un diagnostic. Des visites du technicien organisées par campagne sur la commune vous seront notifiées par courrier dès juillet y compris pour les résidences secondaires. Plusieurs cas de figure existent et plusieurs types de contrôles sont effectués :

- Vérification du fonctionnement et de l'entretien des installations existantes (dont diagnostic vente immobilière obligatoire avant la vente)
- Examen préalable de la conception des projets neufs
- Vérification de l'exécution des travaux sur les projets neufs
- Contrôle de réhabilitation des installations existantes

Les travaux de mise en conformité ne sont demandés que si l'installation présente un risque sanitaire ou environnemental. Une non-conformité n'entraîne donc pas nécessairement une obligation de faire des travaux! Dans ce cas, une liste de recommandations dispensant des conseils de fonctionnement et d'entretien sont données.

Si une réhabilitation doit être effectuée, l'usager peut prétendre à une aide de 3000 euros par installation.

Ne vous empressez donc pas de faire des travaux avant la visite de contrôle, cette démarche pouvant s'avérer inutile ou inadaptée, attendez les conseils du technicien qui va passer chez vous.

La visite du technicien et le suivi coûtent 100 euros à l'usager. Pour plus de renseignements, s'adresser en mairie ou directement au SPANC (Syndicat des rivières Beaume Drobie à Lablachère) 04 75 39 88 17

JA

CdC PAYS BEAUME DROBIE

Enfance Jeunesse

Dans le cadre de sa compétence « Enfance Jeunesse » la Communauté des Communes Beaume Drobie développe un ensemble de services en direction des jeunes et des familles :

- crèches
- relais d'assistantes maternelles

- centres de loisirs
- actions en faveur des adolescents.

Afin de faciliter l'accès à l'ensemble des prestations et services, elle a structuré un Pôle Enfance Jeunesse dont les locaux sont à Lablachère : « La Maison de l'Enfance et de la Jeunesse Intercommunale » est un lieu de ressource mais aussi un lieu de vie où chacun peut trouver écoute, conseils et convivialité.

Tel : 04 75 39 01 82

Courriel : accueil.ej@pays-beaumedrobie.fr

Elles vous accueillent :

- Coordinatrice Enfance Jeunesse : Valentine Dal Fiume
- Vice-Présidente de l'Enfance Jeunesse et des services à la population : Régine Lemesre
- Animatrice relais d'assistantes maternelles et crèches : Isabelle Roche

Petite enfance

- Relais d'assistantes maternelles
- Crèche « les Marmailloux » à Valgorge
- Crèche « les Mille Pattes » à Rosières
- Lieu d'Accueil Enfants Parents à Lablachère

Enfance

- CSRI : Centre de loisirs à Valgorge
- Les Farfadets : Centre de loisirs à Lablachère
- *inscriptions Automne à partir du lundi 28 septembre 2015

Jeunesse

- Service Jeunesse Itinérant
- Point Information Jeunesse à Lablachère
- Point Accueil Ecoute Jeunes à Joyeuse
- AMESUD
- =>Jeunes en Beaume Drobie (jeunes de 12 à 17 ans)
- Contact : Centre Social Rural Intercommunal 06 13 09 05 58
jeunebeaumedrobie@outlook.fr
- =>Point Information Jeunesse/Espace Jeunes (jeunes de 12 à 25 ans)
- Contact : Mission locale Ardèche Méridionale 04 82 11 00 05
pj@mlam.fr

EE

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Complément d'information à l'article paru dans le bulletin Sablières info n°52

Lors de l'ouverture de la salle polyvalente et de la création du marché de producteurs et créateurs locaux, des documents ont été élaborés :

- le règlement d'utilisation de la salle polyvalente et les tarifs votés en réunion du conseil municipal du 9 juin 2006.

- un arrêté du Maire de Sablières portant création d'un marché de producteurs et créateurs locaux en date du 29 juin 2003

Ces dossiers « Salle polyvalente » et « Marché » n'ont ensuite plus été modifiés

Début juillet 2014, il y a eu l'affichage du marché estival mentionnant la tenue de celui-ci dans la salle polyvalente en cas de mauvais temps.

Cette information était surprenante :

- Il n'y avait pas eu de demande formulée par l'Association du Marché
- Le sujet n'avait pas été abordé en réunion du Conseil Municipal
- L'Association du Marché disposait de l'arrêté du Maire indiquant
 - le lieu (place derrière la mairie)
 - la période : juillet- août Pâques et Toussaint
 - le jour (jeudi)
 - les horaires : 17h-19h pour juillet et août
16h - 18h pour Pâques et Toussaint

Cet affichage a donc conduit le Maire à organiser une réunion du Conseil Municipal le samedi 19 juillet 2014 à 16h avec comme premier point à l'ordre du jour, la location de la salle polyvalente

Pour la première fois, depuis l'ouverture de cette salle et de la création du marché, il fallait aborder ces sujets pour savoir si les textes originaux devaient être modifiés.

Après délibération, il ressort que :

- Les tarifs restent inchangés
- Le règlement d'utilisation de la salle reste également inchangé
- Deux personnes sont déléguées pour le fonctionnement.

EE

LE MARCHÉ de SABLIERES...



L'été est là et notre petit marché vous attend. Tous les jeudis.

Vous y trouverez tout ce qu'il vous faut pour la nourriture (Fruits, Légumes, Charcuterie, Confitures, Miel,)

Vous pourrez également y trouver quelques poteries, quelques cartes dessinées à la main Et bien d'autre chose évidemment !

RH

L'ACCA de SABLIERES ...



Association Communale de Chasse Agréée
De SABLIERES

Le mois de mai est généralement un mois important pour l'ACCA. C'est en effet au cours de ce mois que se réunissent le Congrès fédéral départemental et l'assemblée générale de l'association. Chacune tirant en ce qui les concerne le bilan de l'année écoulée et traçant les grandes lignes de celle qui vient.

Comme habituellement l'ACCA de SABLIERES a fait précéder son assemblée générale par une soirée où était invité l'ensemble des habitants de la commune. Le beau temps étant de la partie celle-ci s'est déroulée dans la bonne humeur jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Dimanche matin 24 mai, pour les chasseurs, l'heure était au travail et à la réflexion. Il s'agissait pour les responsables de cette association de présenter un bilan détaillé des activités de chasse et activités diverses effectuées tout au long de l'année, de préciser le résultat de leur gestion et d'expliquer les "problèmes" qui se posent actuellement pour la chasse. Il leur fallait aussi tracer les perspectives de la prochaine année bien que les arrêtés préfectoraux portant sur l'organisation départementale de la chasse ne soient pas encore publiés.

Dans son rapport moral et d'activités le président s'est réjoui du bon tableau sur l'espèce sanglier (316), qui malgré les conditions climatiques exécrables de l'automne maintient les effectifs de cette espèce dans des limites supportables et ainsi limite leurs dégradations aux biens et aux cultures. Les résultats de tir concernant le chevreuil sont plus faibles que prévus et ont conduit les administrateurs à demander une révision à la baisse du plan de chasse.

L'ACCA de Sablières se doit d'être responsable dans le développement harmonieux de notre nature et des espèces sauvages qui y vivent.

RZ

LE SENTIER DE DECOUVERTE

Voici déjà un an que ce sentier est ouvert ...son inauguration date du 6 juin 2014

Les quelques bancs ou panneaux manquants ont pu être installés et quelques opérations de réparation ou d'entretien ont été menées par la brigade verte du syndicat Beaume Drobie et les cantonniers communaux de Sablières.

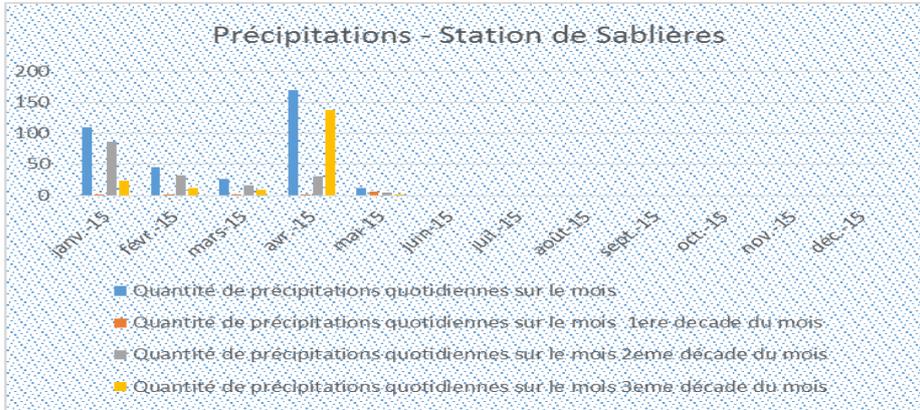
Plusieurs écoles sont venues découvrir ce sentierécole de Lablachère, école de Dompnac

L'association Sablièrespointcom organisait le 30 mai dernier une balade accompagnée avec pause gourmande sur ce sentier.

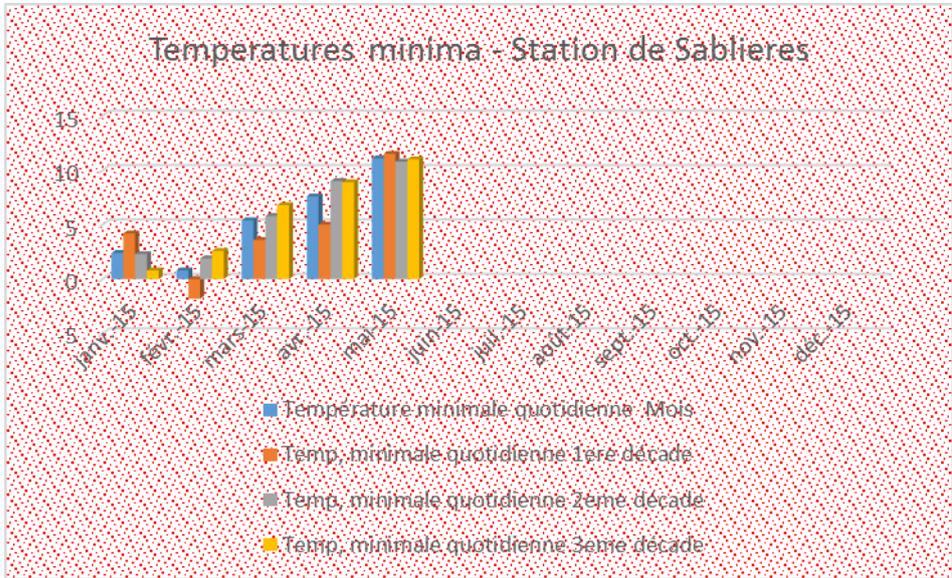
Avec l'arrivée des beaux jours et des vacanciers, cette randonnée devrait connaître un certain succès.

RH

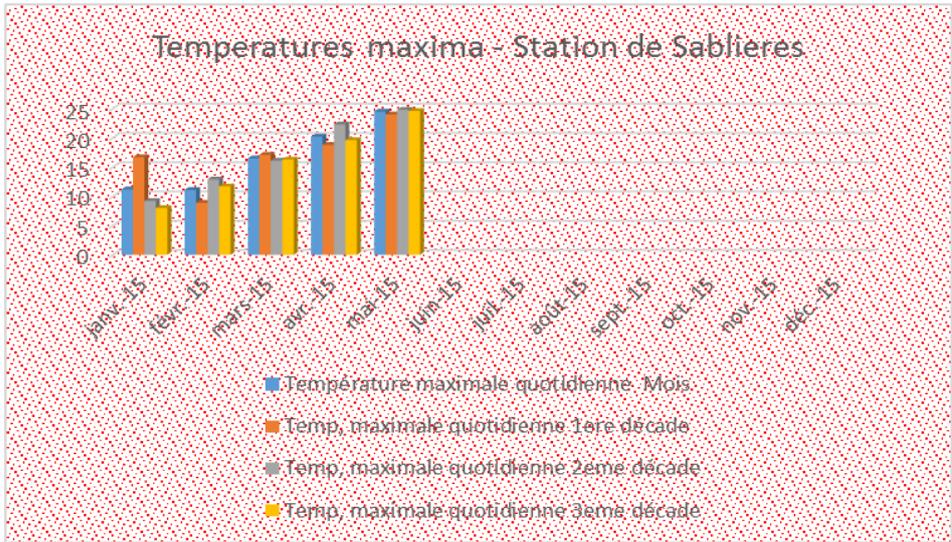
QUELQUES INFORMATIONS METEOROLOGIQUES en provenance de la Station Météo France de Sablières



On constate que la 3eme decade d'avril a été fortement « pluvieuse »



Ces résultats montrent :
 - un petit coup de chaud au cours de la première decade de janvier
 - un petit coup de froid au cours de la première decade de février
 - l'arrivée de la douceur, du printemps dans l'ensemble



RH

L'EAU POTABLE du RESEAU PUBLIC

Depuis 2001, la municipalité a fait de gros travaux pour alimenter en eau potable les hameaux de la commune. Comme nous l'indiquons précédemment, nous lançons le projet d'adduction d'eau de la haute vallée de la Drobie qui devrait être achevé en 2017.

Il nous reste cependant quelques autres hameaux à desservir tels que Serrecourte, Mont Ségur, le Travers et le Plôt. Nous espérons qu'à l'échéance du projet en cours, nous pourrions répondre à ces derniers besoins.

L'eau potable actuellement distribuée sur la commune provient de 3 sources ;

Deux de ces sources sont situées au - dessus du hameau du Mas à une altitude de 650 mètres environ.

- la source d' Hermite, la source de Bousquet

Elles alimentent en eau les hameaux du Mas, de la Gardette, du Vialaret, du Chambon et le Camping de la Drobie

La troisième source se trouve dans le quartier des Sagnes

- la source des Sagnes, située eu haut du ruisseau des Ondes (ruisseau qui s'écoule entre le hameau de Serrecourte et Le hameau du Bosc Chaumeil)

Elle alimente les hameaux du Bosc, du Chaumeil, le Chef-lieu ainsi que le Grimaldès et tous les hameaux du quartier de LARGERON

Au total cette distribution couvre 165 compteurs.

LA QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE.

La commune gère la distribution et assure la qualité de l'eau au travers d'analyses périodiques conduites par le laboratoire EUROFINs Hydrologie4 analyses par source et par an sont programmées sur un déroulement normal. D'autres analyses sont conduites en regard des situations particulières (après les gros orages ou périodes de fort étiage ...)

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Pour répondre aux exigences de la réglementation et améliorer la qualité de vie dans notre village, nous avons dans le même temps construit une station « roseau » pour le traitement des eaux usées.

Cette station située sous le chef lieu reçoit toutes les eaux usées des maisons du chef lieu ainsi que celles du Chaumeil.

LE PRIX DE L'EAU DISTRIBUEE

Avec le prix de la location du compteur (80 €/an), nous appliquons 2 tarifs pour la consommation

- 2 €/m³ pour les abonnés à l'eau.
- 3 €/m³ pour les abonnés à l'eau et à l'assainissement collectif.

RH

UN PEU D'HISTOIRE ...

Dans les années passées, notre village vivait essentiellement avec l'agricultureplus exactement avec de la polyculture. Tout le monde avait son jardin, un « morceau » de vigne pour faire son vin et un peu plus pour une possible vente mais aussi quelques « faisses » ou l'on plantait ses patates et quelques autres réservées aux céréales ...blé, orge, avoine ...

Dans les écuries on avait un cochon, une vache peut être, quelques chèvres, quelques moutons, quelques poulestout cela pour consommer les productions de cette polyculture.

Alors au cours de l'hiver, on allait semer en suivant le bon cycle lunaire les céréales ...le blé sur une ou deux « faisses » que l'on appelait aussi « accols »

... l'orge sur deux ou trois autres

...de même pour l'avoine ...

Voilà donc pourquoi toutes ces « faisses » ou « accols » resplendissaient de vitalité. Il n'y avait pas « d'abouris » en ces temps là !

Tout poussait bien dans ces pentes, la terre est riche bien que difficile à travailler et au cours de juillet il allait falloir faire les moissons.

Il n'y avait pas de machines à moissonner en ces lieux et en ces temps là mais simplement la faucille que l'on appelait le « voulon » ; ce nom patois provenait peut être du bruit provoqué par la coupe des tiges jaunes de ces céréales bien mures.

Les tiges moissonnées étaient déposées à l'arrière la zone de coupe puis mis en fagots. Ces derniers étaient étalés pour faciliter le séchage naturel par le soleil. Le lendemain ou le sur lendemain, on allait les rassembler pour en faire une gerbe avec les parties grainées positionnées vers l'intérieur

Cette gerbe construite dans les règles de l'art permettait d'attendre l'étape suivante avec une bonne conservation des éléments (grains et paille) par rapport aux conditions atmosphériques mais pas toujours réussie face aux différents rongeurs que ces bonnes nourritures attiraient.

Le battage était aussi un bel évènement nous en parlerons dans notre prochain numéro.

RH

L'ETAT CIVIL DE SABLIERES ...

Décès

Au cours de ce mois d'avril, nous avons connu 2 décès

Gérard GAMELOUCH décédé le 20 avril à Aubenas et Mahomed RADGI décédé le 30 avril à Joyeuse.

Tous les deux, pupille de la nation, ils sont arrivés à Sablières jeunes et ont eu une grande partie de leur éducation dans des familles sabliéroises

- Gérard (Samir) dans la famille Elie Couderc
- Mohamed dans la famille Paul Bouschier

Et ce 16 juin nous apprenions le décès de Thérèse COUDERC à l'hôpital de Joyeuse. dans sa 88 ème année .

Thérèse était l'épouse d'Elie COUDERC maire de la commune de 1958 à 1983.

Et de plus, de part ses activités commerciales, cette famille a fortement et longtemps contribué à la vie du village

Nous pensons à eux et présentons nos sincères condoléances à leurs proches.

Naissance

Nous venons d'apprendre avec grand plaisir l'arrivée d'Arno chez Aurélie MENZER .et de Madison chez Clohée

Arno est né à Marseille le 9 juin

Madison est née à Sablières le 20 juin

Nous leur souhaitons tout le meilleur et espérons les rencontrer très prochainement

Félicitations aux parents

QUELQUES DATES A RETENIR ... 1

..... Le 16 juillet, à Sablières la fête « au soleil » organisée par l'association ASSO SO CEPE

.....Le 25 juillet, à Sablières la fête du village conduite par l'ACCA.

..... Le 4 août une soirée Cinéma à Dompnac animée par Le Cinéma Voyageur

..... Tous les jeudis de juillet et août de 17h à 19h le marché de Sablières

..... Le 20 septembre La fête du figuier à St Melany

Nous espérons que ce 53ème bulletin de Sablières info vous aura bien informé sur la situation de notre village. Nous avons essayé d'être le plus complet et précis possible, mais n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.

L'équipe de rédaction remercie toutes les personnes qui ont participé à la préparation de ce bulletin.

